

Le Général-major Chanegriha appelle à « consentir tous les efforts pour mettre en échec les tentatives hostiles » à l'Algérie

Le Général-major Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a appelé, hier à Oran, à « consentir et à fédérer tous les efforts pour mettre en échec toutes les tentatives insidieuses hostiles » à l'Algérie.

Lire en page 2



Sommet Chine-Afrique et coronavirus

Le Président Tebboune plaide pour l'Afrique

Le Président Abdelmadjid Tebboune, a participé, hier, mercredi par visioconférence au sommet extraordinaire Chine-Afrique, sur la solidarité contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Dans son intervention, le Président Tebboune, a rappelé que l'Algérie est l'un des premiers pays à coopérer pleinement avec la Chine dans les circonstances difficiles.

Lire en page 3



© Photo : D.R

Algériens bloqués en Turquie sous pression
Les autorités turques leur accordent un mois pour partir

La Turquie somme les citoyens algériens bloqués sur son territoire de le quitter dans un délai fixé à un mois, au plus tard, bien que les autorités algériennes aient rapatriés des centaines d'Algériens coincés dans ce pays à cause de la pandémie du Coronavirus, depuis déjà plus de trois mois.



Lire en page 3

Entreprises polluantes
Recensement de 6.000 unités industrielles à travers 35 wilayas

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, a fait état, avant-hier à Alger, de 6.000 unités industrielles « potentiellement polluantes » de l'environnement et des oueds, dont 1.673 installations qui déversaient des rejets liquides polluants, ont été recensés à travers 35 wilayas.

Lire en page 4



Plan de sortie du confinement

Des mesures complémentaires pour faciliter la reprise des activités

Lire en page 2

Situation du Covid-19 en Algérie L'OMS s'explique

La direction régionale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a affirmé, hier, que les propos de sa première responsable, Dr Matshidiso Moeti, sur la situation de la pandémie du Coronavirus en Algérie, tenus jeudi dernier lors d'un point de presse virtuel, ont été « mal interprétés par certains médias ». Pour rappel, lors d'un point de presse virtuel avec des journalistes internationaux le 11 juin 2020, Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, a été interrogée sur les perspectives actuelles de la pandémie régionale de la Covid-19. (...) Lire en page 3



constitution

La consolidation de la séparation des pouvoirs pour prévenir les dérives autocratiques

Des participants à une visioconférence organisée mardi à Chlef autour de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, ont estimé que la consolidation de la séparation des pouvoirs est à même de prémunir le pays contre toute forme d'autocratie.

promenade des Sablettes

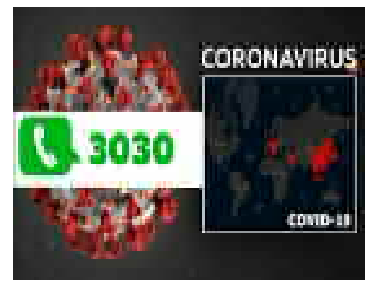
Une plage artificielle sera ouverte la saison estivale prochaine

Le wali d'Alger, Youcef Cherfa a annoncé mardi à Alger qu'une plage artificielle et de multiples structures et espaces de divertissement et de loisirs, seraient ouverts au niveau de la promenade «des Sablettes» (Alger), une fois annoncée l'ouverture de la saison estivale pour l'année 2020.

illizi

La Glaréole à collier observée pour la première dans le Tassili N'ajjer

La Glaréole à collier a été observée pour la première fois dans la région du Tassili N'ajjer, lors d'une récente sortie d'observation des oiseaux migrateurs par une équipe d'ornithologues de la Conservation des forêts de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris mardi auprès de cette institution.



Plan de sortie du confinement

Des mesures complémentaires pour faciliter la reprise des activités

Deux jours après la mise en application des mesures de levée du confinement et de reprise de certaines activités commerciales, économiques et sociales, au titre de la deuxième phase de la feuille de route qui a tracé le plan de sortie progressive et flexible du confinement, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, après consultation du Président de la République, a adressé aux membres du gouvernement, une instruction contenant un certain nombre de mesures complémentaires, en conformité avec le caractère progressif et flexible de la démarche adoptée par le gouvernement.



■ Intensification des efforts de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie. citoyens. (Photo : D.R)

Ainsi, concernant le congé exceptionnel rémunéré dans les institutions et administrations publiques, il a été décidé «la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré à 50 % des effectifs des institutions et administrations publiques, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et celles ayant des enfants à charge âgés de moins de 14 ans». La reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain et interurbain de voyageurs par bus et par Tramway, est autorisée sous réserve du respect des règles de prévention suivantes : port du masque de protection obligatoire pour les passagers, désinfection régulière des sièges, ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle, le nombre de voyageurs doit être limité à 50% des capacités du moyen de transport, produit désinfectant à bord, opération quotidienne de nettoyage et de désinfection du moyen de transport, distanciation physique au niveau des gares et stations, accès et descente du moyen de transport par des portes différentes, pas de croisement entre les clients qui montent et ceux qui descendent du moyen de transport. Concernant le transport urbain par taxi individuel, à travers l'ensemble des wilayas du pays, il reprend sous réserve du respect des règles de prévention suivantes : port du masque de protection, obligatoire pour le chauffeur et pour le client, ouverture des fenêtres durant le trajet, produit désinfectant à bord, le nombre de clients limité à deux, au maximum, placés sur la banquette arrière du taxi, opération régulière de nettoyage et de désinfection du taxi, nettoyage systématique des accoudoirs, des poignées de porte

et des repos tête avec un produit désinfectant. Dans les dix neuf wilayas concernées par la levée to-

tale du confinement à domicile, les débits de boisson en terrasse et/ou à emporter et les restaurants

et pizzeria en terrasse et/ou à emporter, sont autorisés à reprendre. Un certain nombre de commerce et de service sont autorisés à reprendre dans toutes les wilayas : salons de coiffure femme, vente d'effets vestimentaires et de chaussures, auto-écoles et location de véhicules. L'activité des salons de coiffures ainsi que les espaces de vente de chaussures et d'effets vestimentaires, ont fait l'objet de mesures de protection particulières énoncées dans l'instruction du Premier ministre. Toutes les mesures au titre de la deuxième phase de la feuille de route qui a tracé le plan de sortie progressive et flexible du confinement, sont mises en vigueur à compter du 14 juin 2020, pour une période de 15 jours, durant laquelle la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya sera suivie et évaluée, parallèlement à l'observation du respect des règles sanitaires et à l'intensification des efforts de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie. Toutes les activités sont soumises au dispositif préventif d'accompagnement, devant être mis en place par les différents opérateurs et commerçants concernés. Il est impératif de freiner la progression de la Covid-19 et éviter ainsi le dépassement de la capacité de notre système de santé», relève encore l'instruction. «Il s'agit des nouveaux défis à relever, afin d'éviter un rebond qui mettrait de nouveau en péril la santé des citoyens qui demeure la première préoccupation des pouvoirs publics, car la situation sanitaire dans certaines wilayas commande prudence, vigilance et suivi quotidien des indicateurs d'évaluation de la situation sanitaire et reste large ment dépendante du degré de respect des consignes sanitaires qui accompagnent l'application des me-

Karim Khelfane appelle à «s'éloigner absolument du débat stérile»

«Ce qui compte, c'est le vrai débat objectif et subtil qui apportera un plus à cette mouture», a déclaré hier, le professeur Karim Khelfane, membre du comité d'experts chargé de la rédaction des propositions de révision de la constitution, lors de son intervention sur les ondes de la radio Algérienne, chaîne III. Répondant à la question sur les amendements introduits dans ce nouveau texte constitutionnel devant traduire la volonté et l'intérêt commun des Algériens, M. Khelfane a estimé que «plus de 63% de l'actuelle Constitution, révisée en 2016, ont été revus, soit l'équivalent de plus de 140 articles qui ont été réécrits et consolidés, avec ajouts de nouveaux articles», évoquant l'importance d'aller vers «un débat objectif, associant toutes les parties, permettant d'enrichir la copie de la constitution». Il a appelé à s'éloigner «absolument du débat stérile» concernant certaines dispositions relatives aux questions des constantes nationales, de l'identité nationale et de l'intervention de l'ANP en dehors du territoire national. L'objectif de la consultation des citoyens et des différents acteurs politiques et représentants de la société civile est d'aboutir à «une Constitution consensuelle», a fait savoir l'intervenant, expliquant que le comité «travaille quotidiennement et même tard dans la nuit, pour traiter le maximum de propositions qui s'inscrivent dans l'esprit de la lettre du président de la République, qui a fixé la mission du Comité et les objectifs attendus de cette révision» et que le texte de la première mouture de la Constitution «a été distribué, comme prévu, à la société civile et même aux citoyens afin de l'améliorer, l'enrichir et l'approfondir». Pour M. Khelfane, «ces amalgames ont biaisé le débat», regrettant le fait qu'au lieu de «s'intéresser à l'essentiel de cette constitution qui doit être lue dans son ensemble, on s'est arrêté sur certaines questions qui suscitent toujours des polémiques, surtout lorsqu'on rajoute un peu du sien», précisant, explicitement, que les membres du comité sont «dans le domaine du droit et non de la politique».

«Nous, en tant que comité, nous sommes dans le domaine du droit et non de la politique. Les objectifs ne sont pas les mêmes. Il est évident que cette mouture doit s'inscrire dans un cadre dépassant les personnes et les vues partisans. Ceci ne plairait forcément pas à certains partis politiques qui voudraient que cette mouture soit le reflet d'un programme politique», a-t-il soutenu, ajoutant que «c'est pour cette raison que le président de la République voudrait une constitution qui rassemble et fédère le peuple algérien». Il a également déploré le fait que des parties «se focalisent sur des questions contenues dans la mouture, parce qu'elles sont mal lues ou expliquées, entretenant, à cet effet, l'amalgame autour de ces questions», en réponse à la polémique provoquée par la disposition relative à l'intervention de l'ANP en dehors du territoire national, expliquant que «l'article 31, réservé à la politique étrangère de l'Algérie, rappelle les fondamentaux de cette politique dont la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le non usage du territoire algérien pour apporter atteinte aux Etats, auquel il y a l'ajout d'un article qui prévoit l'intervention de l'armée en dehors du territoire national avec l'aval du Parlement avec une majorité des 2/3».

«Il y a une façon d'écrire un article et la méthodologie est importante en Droit», a-t-il précisé.

Samira Takharboucht

REPÈRE

Le Général-major Chanegriha appelle à «consentir tous les efforts pour mettre en échec les tentatives hostiles» à l'Algérie

Le Général-major Saïd Chanegriha, Chef d'état major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a appelé, mercredi à Oran, à «consentir et à fédérer tous les efforts pour mettre en échec toutes les tentatives insidieuses hostiles» à l'Algérie. «Aussi, est-il du devoir des valeureux hommes de cette Nation, dont la terre a été irriguée par le sang des Chouhada, de consentir et de fédérer tous leurs efforts, afin de mettre en échec toutes les tentatives hostiles, à travers le resserrement des rangs, la conjugaison des efforts nationaux, en privilégiant l'intérêt suprême du pays sur les intérêts personnels étroits et en appelant tous les acteurs de la scène nationale à soutenir la direction du pays», a déclaré le Général-major Chanegriha, cité dans un communiqué du ministère de la Défense nationale, lors d'une allocution d'orientation au siège de la 2^{ème} Région militaire d'Oran. Le Général-major a exprimé sa «totale conviction» de l'aboutissement de cet objectif national salutaire qui vise à préserver jalousement l'intégrité territoriale et l'unité du peuple, ainsi que l'adhésion certaine de toutes les franges de notre vaillant peuple, qui a donné, durant la crise que notre pays a traversée ces derniers temps, en raison de la pandémie du coronavirus, les plus belles images de solidarité et d'entraide sociale, et prouvé, encore une fois, son authenticité, son attachement aux valeurs nationales et sa grande capacité à résister aux moments difficiles et en temps de crises». Le Général-Major a évoqué les liens solides «entre l'Etat et ses différentes institutions d'une part, et nos concitoyens d'autre part, concrétisés à travers les efforts consentis par les membres de l'ANP face à la propagation du nouveau coronavirus, en soutenant le système sanitaire national. Ceci a permis à notre pays de surpasser sereinement cette épreuve, à notre économie nationale de reprendre sa dynamique et aux citoyens de retrouver progressivement leur vie normale», fait qui dérange certaines parties haineuses.

R.N

sures de déconfinement», est-il précisé dans l'instruction du Premier ministre.

Le système de veille et de surveillance sanitaire a été renforcé par la mise en place de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques. La responsabilité de tous les citoyens est engagée dans ce défi.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Sommet Chine-Afrique et coronavirus

Le Président Tebboune plaide pour l'Afrique

Le président Abdelmadjid Tebboune, a participé, hier, mercredi par visioconférence au sommet extraordinaire Chine-Afrique, sur la solidarité contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Dans son intervention, le président Tebboune, a rappelé que l'Algérie est l'un des premiers pays à coopérer pleinement avec la Chine dans les circonstances difficiles.



■ les pays africains ont franchi de grandes étapes dans la solidarité et la coopération.

(Photo : D.R)

Il a souligné également que "l'Algérie a toujours insisté pour que l'évaluation par la communauté internationale de la situation résultant de l'épidémie du coronavirus soit objective et loin de toute politisation". "Je suis certain que nous vaincrons face à la pandémie en unissant nos efforts et en intensifiant la coopération", a déclaré le président Tebboune. "L'Algérie a fait face de manière décisive à cette épidémie, dès les premiers instants et a surmonté les circonstances difficiles du début grâce aux efforts nationaux concertés et à l'innovation de nos jeunes", a-t-il ajouté en faisant remarquer que l'Algérie, en coordination avec les pays voisins et amis, a développé un plan d'action qui lui a permis de réduire les effets de la pandémie de Coronavirus. Il a indiqué que l'Algérie est dé-

sormais autosuffisante en termes de prévention, de production de médicaments et de méthodes de dépistage. Le président de la République a indiqué que les pays africains ont franchi de grandes étapes dans la solidarité et la coopération, qui se poursuivent avec le soutien mutuel face à la propagation de la pandémie de Coronavirus. Il a affirmé que l'Afrique est confrontée à une situation difficile en raison du déclenchement de la pandémie Covid 19, dont les répercussions se sont étendues à tous les aspects de la vie. "Les pays africains ont fait face à cette circonstance exceptionnelle en créant un fonds pour financer les efforts de lutte contre l'épidémie", a déclaré le président qui a rappelé que l'Algérie a versé 2 millions de dollars à ce Fonds. Le Président de la République a également évoqué l'allocation de montants importants de

l'Union africaine pour mobiliser les capacités et les efforts pour lutter contre l'épidémie et renforcer les capacités du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies. Il a cité la nomination d'envoyés spéciaux auprès de l'Union africaine, dont l'ancien ministre algérien, Abderahmane Benkhalfa. Il a salué les efforts continus de l'UA et de l'Afrique du Sud et le leadership perspicace du Président Cyril Ramaphosa. Le Président de la République a salué les efforts que le président chinois a consacrés au continent africain, lors de sa participation à la 73e session de l'Assemblée mondiale de la santé, en particulier pour son appel à la communauté internationale à accorder aux pays africains la plus haute priorité dans la lutte contre la pandémie. Le président Tebboune a souligné l'importance de faire parvenir les vaccins aux pays africains, en particu-

lier aux pays en développement, de manière équitable, efficace et en temps opportun. Il a salué l'engagement du président chinois de faire du vaccin en cours de développement en Chine contre la pandémie mondiale de la pandémie de Corona, une propriété publique mondiale. Le président de la République a appelé les institutions financières internationales à lever les contraintes des pays en développement, notamment africains, pour alléger leur dette et les accompagner dans leur politique nationale post-pandémique. Il a souligné que la crise sanitaire actuelle annonce de profonds changements dans la structure des relations internationales. Le sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre le COVID-19, tenu par liaison vidéo, a été présidé mercredi à Beijing, par le président chinois, Xi Jinping.

Lakhdar A.

Chams Eddine Chitour, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

«Cinq semaines pour dispenser des cours intensifs à partir de fin août prochain»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chams Eddine Chitour a annoncé, la consécration, à partir de la fin du mois d'août prochain, d'une période de rattrapage de cinq 5 semaines pour l'ensemble des étudiants à travers l'ensemble des universités du pays. «A partir de la fin du mois d'août prochain, des cours intensifs seront dispensés, durant cinq semaines, dans toutes les universités du pays afin de rattraper le retard accusé et d'évaluer le processus de présentation de cours et de conférences via Internet, auquel on avait recours en raison du confinement sanitaire », a affirmé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. S'exprimant devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le représentant du gouvernement a, à l'occasion, révélé la signature, très prochainement, de conventions pédagogiques entre les universités du

nord et du sud du pays. Pour, a indiqué le ministre, permettre à ces dernières d'encadrer des étudiants dans certaines spécialités connaissant un certain déficit. «Aux fins de fournir l'encadrement pédagogique nécessaire aux étudiants du sud, des conventions seront conclues entre les universités du nord et celles du sud du pays qui connaissent un déficit en termes de certaines disciplines », a-t-il poursuivi. Tout en rappelant que l'une des priorités de son département ministériel est de relever le niveau des universités du Sud du pays, Chams Eddine Chitour a fait savoir que ces conventions pédagogiques seront couronnées de certificats de fin d'études cosignés, a-t-il observé encore, par les deux universités concernées. Des enseignants des universités du Nord, a ajouté le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, seront sollicités pour dispenser des cours de soutien et des stages mais aussi des cours

pratiques par étapes au profit des étudiants du Sud dans certaines disciplines. En attendant, a-t-il fait savoir, l'établissement d'un accord sur le type et la méthode de la coopération pédagogique entre ces universités. Sur un autre registre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en avant la nécessité de réunir les conditions nécessaires au profit de l'enseignant à l'effet, a-t-il observé encore, d'améliorer la rentabilité de l'université algérienne et de stopper la fuite des cerveaux. S'engageant, au passage, à revoir l'ensemble du système des œuvres universitaires. Enfin, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a révélé que son département est sur un projet de réalisation d'une école spécialisée en intelligence artificielle dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah comme première étape, a-t-il dit, de préparation à la création de huit écoles à l'horizon 2021.

Rabah Mokhtari

Les Algériens bloqués en Turquie sous pression

Les autorités turques leurs accordent un mois pour partir

La Turquie somme les citoyens algériens bloqués sur son territoire de le quitter dans un délai fixé à un mois, au plus tard. Bien que les autorités algériennes aient rapatriés des centaines d'Algériens coincés dans ce pays à cause de la pandémie du coronavirus, depuis déjà plus de trois mois. Leur rapatriement est devenu un véritable casse-tête pour les autorités algériennes. Ces dernières ont été interpellées par leurs homologues turques afin de rapatrier les derniers ressortissants bloqués sur leur sol dans un mois, après la levée de la suspension des vols par les autorités algériennes. Dans un communiqué publié sur sa page web officielle, hier, l'ambassadeur d'Algérie à Ankara, (Turquie) a indiqué que « les autorités turques ont officiellement informé que les citoyens algériens qui se trouvent actuellement en Turquie et dont le visa ou la déclaration de résidence ont expiré, sont sommés de quitter le pays dans un mois, à compter du premier jour de la levée de la suspension des vols ». Pour rappel, les Algériens encore bloqués en Turquie ne cessent d'interpeller les autorités algériennes afin de les aider à rentrer chez eux, déplorant la situation « insoutenable » dont il se trouve depuis plusieurs mois, et ce, malgré les interventions de l'ambassade d'Algérie à Ankara. L'Algérie a, depuis le début de la pandémie, rapatrié des centaines de ses citoyens, dont les documents de voyage ou séjour légal sont arrivés à expiration, coincés dans différentes villes du pays depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus. Rappelons que dernièrement l'Algérie a procédé aux rapatriements des dépouilles de cinq Algériens décédés en Turquie et a annoncé de nouvelles opérations de rapatriement des derniers ressortissants algériens de Turquie. Partis pour faire des études, affaires professionnelles ou soins médicaux, plusieurs citoyens algériens se retrouvent aujourd'hui sans aucune ressource financière et crient à leur ras-le-bol quotidiennement sur les réseaux sociaux et appellent les autorités à les rapatrier le plus tôt possible et mettre un terme à leur calvaire qui durent depuis des mois. Quelques jours précédant le communiqué de l'ambassade d'Algérie à Ankara, les médias turcs ont rapportés que « des propriétaires d'hôtels turcs où les algériens étaient logés, ont réclamé d'Alger le paiement des frais de leur hébergement et de prise en charge ».

Samira Takharboucht

BRÈVE

Situation de la Covid-19 en Algérie L'OMS s'explique

La direction régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a affirmé, hier, que les propos de sa première responsable, le Dr Matshidiso Moeti, sur la situation de la pandémie du coronavirus en Algérie, tenus jeudi dernier lors d'un point de presse virtuel, ont été «mal interprétés par certains médias». Pour rappel, lors d'un point de presse virtuel avec des journalistes internationaux le 11 juin 2020, le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, a été interrogée sur les perspectives actuelles de la pandémie régionale de la COVID-19. (...) Les remarques de la directrice régionale ont été mal interprétées par certains médias, qui les ont assimilées à une identification de l'Algérie comme étant une zone à incidence élevée dans la région», a-t-elle indiqué dans un communiqué. Selon la même source, «dans sa réponse, le Dr Moeti a indiqué que la région connaît une augmentation constante des cas de COVID-19 et qu'un certain nombre de pays, dont l'Algérie, gèrent les zones à incidence élevée en prenant des mesures de santé publique fortes».

Djamila Sai

Transformation des produits agricoles

Des contraintes à lever

Les contestations des opérateurs économiques nationaux dans le milieu agricole se poursuivent. On en n'est plus à la réclamation gagnepetit ou celle des relations enfouies dans les secrets d'alcôves quelque part dans un ministère ou direction générale. Profitant des bonnes dispositions affichées par l'actuel ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, ils ont sorti les anciens dossiers des tiroirs.

Notamment ceux liés à la réalisation de nouvelles unités de transformation de légumes dont la tomate industrielle. Il en est ainsi des nouvelles unités implantées dans les régions de l'extrême-Sud du pays. Malgré la faiblesse du brix, deux unités de transformation de la tomate activent sans discontinu. Tout autant que beaucoup d'autres que leurs homologues des régions du Nord, ils ont été stimulés par les dernières décisions prises par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres. Elles portent entre autres sur l'interdiction d'importation des produits agricoles pendant la saison des récoltes. Sur aussi, la stimulation des industries de la transformation agricole à même de réduire la facture des importations. Il est précisé que cette dernière démarche est à appliquer particulièrement en cette conjoncture financière difficile induite par la pandémie du nouveau coronavirus et la baisse des prix du pétrole. Des sources ont affirmé que ces dernières années, le secteur privé national se plaint de sa mise à l'écart des marchés et de la concurrence déloyale qui



Les gains de productivité auraient dû être plus importants avec un potentiel élevé de créations d'emplois. (Photo : DR)

sevit. Les mêmes voix se sont élevées pour pointer du doigt leur mise à l'écart dans l'exécution de certains projets publics. « On nous a préféré des sociétés étrangères incompetentes », dénonce un chef d'entreprise privée. Il avait soumis dans le cadre de la réalisation d'un marché public qu'il était en mesure d'exécuter dans le strict respect des conditions énoncées dans le cahier des charges », a-t-il ajouté. La présence des entreprises publiques sur des marchés par ailleurs contestables comme par exemple dans les secteurs des réseaux, associée à une réglementation de l'Etat restrictive, semble entraver l'entrée du secteur privé dans les marchés. Le document révèle qu'au moins une entreprise publique est présente dans 13 secteurs. D'ailleurs, la même source soutient qu'avec les récentes tendances positives, la croissance de l'agriculture aurait pu être plus importante. Nos interlocuteurs, tous des anciens ac-

teurs du monde agricole et de l'élevage ont estimé que les gains de productivité auraient dû être plus importants avec un potentiel élevé de créations d'emplois. De plus, il est relevé que notre pays ne tire pas pleinement parti des infrastructures existantes. Quels sont les obstacles rencontrés par les agriculteurs producteurs agricoles que les agriculteurs estiment être des obstacles à lever rapidement. Ces derniers du rent depuis des années apparemment sans possibilité de solution. C'est le cas du projet de réalisation d'une unité de transformation de tomate industrielle dans la localité d'Aïn Sayad dans la wilaya d'Annaba. Entamés depuis bientôt cinq années. Cette unité est toujours en situation « d'éternelle voie d'achèvement ». Ce qui n'est pas le cas au niveau des autres opérateurs. A ce niveau, tout concorde à dire que le soutien financier accordé par l'Etat a permis à des producteurs d'enregistrer de bons résul-

tats. Il s'agit des effets positifs générés par la mise en route d'une véritable économie industrielle et agroalimentaire lancée par les pouvoirs publics. C'est le résultat d'une meilleure prise en charge des préoccupations majeures pour une prise en charge homogène des besoins humains, financiers à même de mieux maîtriser les démarches économiques, techniques et technologiques. Du côté des techniciens comme Hacène D. de la wilaya d'Annaba, il s'agit de : « ...parvenir à la création et à la valorisation de l'important potentiel agricole. De là, assurer, l'implantation d'unités de transformation des produits agricoles, sortir de la dépendance des hydrocarbures et parvenir à instaurer une tradition de l'investissement dans les usines de transformation agroalimentaires », ce qui, selon lui, apporte un plus aux décisions exprimées récemment par le président de la République Abdelmadjid Tebboune lors du dernier Conseil des ministres. Telle l'interdiction totale de l'importation des produits agricoles pendant la saison des récoltes afin de protéger la production nationale. Une décision qualifiée par le ministre de l'Agriculture, sur les ondes de la Radio nationale, de mesure incitative à même d'encourager l'agriculteur algérien à augmenter sa production. « Il y a une forte dynamique dans la production. La décision d'interdiction de l'importation des produits agricoles pendant la saison de récolte permettra aux agriculteurs d'élargir leurs investissements », a indiqué le même ministre.

A. Djabali

Entreprises polluantes

Recensement de 6.000 unités industrielles à travers 35 wilayas

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, a fait état, avant-hier à Alger, de 6.000 unités industrielles « potentiellement polluantes » de l'environnement et des oueds, dont 1.673 installations qui déversaient des rejets liquides polluants, ayant été recensés à travers 35 wilayas.

Mme Benharrats a indiqué, à l'occasion du lancement d'une journée d'études autour de « la valorisation et la protection des oueds », que parmi 1.673 entreprises classées comme polluantes des oueds et des différentes embouchures, 1.343 ont été inspectées. Ces visites d'inspections ont donné lieu, poursuit-elle, à un constat de défaut de conformité de 772 entreprises aux conditions nécessaires, à même d'assurer la non-pollution des oueds, notamment la création de stations d'épuration (Step) et le non-déversement des déchets solides dans les embouchures.

Elle a souligné également que par souci de valoriser et préserver les oueds, des mesures concrètes ont été prises pour préserver ces embouchures des différentes menaces (déversement de déchets solides et ménages). Il s'agit de la fermeture de 12 entreprises, l'établissement de 69 arrêtés de

fermeture, 15 propositions de fermeture et 11 autres suspensions (fermeture provisoire en cours). Afin d'inciter les entreprises industrielles à améliorer leurs situations et respecter toutes les conditions de prévention de la pollution, la ministre a procédé à l'envoi de 460 notifications, de 167 recommandations et de 38 cas d'engagements volontaires. Mme Benharrats souligne, en outre, que dans le but de protéger et préserver l'environnement, le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables avait chargé l'Agence nationale des déchets (AND) de doter 33 wilayas, en stations de traitement du lixiviat, avec une capacité de traitement de 80 m³/jour pour chaque station. Et ce, pour objectifs, de traiter 1 million de m³ de lixiviat par année et de mobiliser de nouvelles ressources hydriques pour l'irrigation, la maintenance, la protection des animaux et plantes et la création d'emplois.

Pour sa part, le ministre des Ressources en eau, Berraki Arezki a mis l'accent sur l'importance de cette journée d'études sur la valorisation et la protection des Oueds contre les diverses menaces, relevant l'extrême importance de ces estuaires naturels en matière d'agriculture et de divertisse-

ment. Affirmant que les eaux des Oueds sont la principale source d'alimentation des barrages, M. Berraki a indiqué qu'elles jouent un rôle important dans le développement socio-économique, ajoutant que ces eaux sont utilisées dans l'irrigation des terres agricoles, d'où la nécessité de leur protection contre tous les aspects de la pollution. En ce qui concerne la réhabilitation de Oued El-Harrach, le ministre indique qu'elle a accusé un retard en raison de certains obstacles qui ont été surmontés, soulignant que les travaux seront relancés dans les plus brefs délais, lesquels « seront parachevés dans moins de 12 mois afin de permettre aux citoyens de profiter des espaces de cet oued pour faire du sport et se divertir », a-t-il dit.

S'agissant du lac de Réghaïa, Mme Benharrats a fait savoir que les établissements industriels, sis près du lac, ont été fermés afin de préserver l'environnement de cette zone humide. cette journée d'études vise à faire le point de situation des oueds en Algérie par des experts et des spécialistes afin de déboucher sur des recommandations à même de rétablir cette richesse naturelle, conclut le ministre.

Manel Z.

ALGER

Ressources en eau

Une nouvelle stratégie pour préserver les oueds et leurs écosystèmes

Le ministère des Ressources en eau a réaffirmé, avant-hier, à Alger sa volonté d'accorder une grande importance à la préservation des oueds et de leurs écosystèmes à travers sa nouvelle stratégie, a indiqué un communiqué du ministère.

En marge d'une journée d'étude organisée et animée mardi par des cadres du ministère des Ressources en eau avec leurs homologues du ministère de l'Environnement sur le thème de la revalorisation et la préservation des oueds en Algérie, le ministère des Ressources en eau a réitéré sa volonté d'accorder, à travers sa nouvelle stratégie, une grande importance à la préservation de ces espaces hydriques et à leurs écosystèmes, a précisé la même source. La journée d'étude s'est déroulée en présence des ministres des Ressources en eau, Arezki Berraki et de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sidi Cheikh ainsi que le wali d'Alger, Youcef Chorfa. Les travaux de cette rencontre ont été sanctionnés par l'adoption de plusieurs recommandations « concrètes et pratiques » émises par les participants aux trois ateliers thématiques, liés notamment à la réglementation et la protection, à la gestion patrimoniale des oueds, ainsi qu'à la valorisation et la prévention du domaine public naturel au niveau des oueds. « Les enseignements tirés de cette journée et la coopération interministérielle pour leur concrétisation devront permettre une meilleure préservation des oueds en Algérie », lit-on dans le communiqué du ministère des Ressources en eau, soulignant que cette prise de conscience aura une « incidence positive sur l'environnement, l'agriculture et la qualité de vie des riverains ». En marge des travaux de cette journée d'études, une délégation officielle composée de trois ministres ainsi que du wali d'Alger, s'est rendue à Oued el Harrach et au lac de Réghaïa, pour s'enquérir de l'état de ces espaces situés dans l'Est d'Alger et qui sont, selon le communiqué du ministère, « très représentatifs de l'agression de l'homme envers les ressources hydriques naturelles ».

Djamila Sai

Hématologie

Les hôpitaux sont-ils prêts à recevoir les nouveaux patients ?

En ces temps de crise sanitaire induite par le nouveau Coronavirus, (Covid-19), les professionnels de la santé redoutent une déferlante et tentent de s'organiser pour faire face à cette situation, avec la phase de déconfinement qui arrive. Pour ce faire, une visioconférence a été organisée par Ahmed Lahri dans le but d'éclairer la lanterne des patients, mais aussi de tous ceux qui sont concernés par cette délicate situation, notamment pour l'hématologie, principalement la leucémie et le cancer du sang.



A cet effet, trois professeurs ont intervenus, tour à tour, il s'agit de Pr. Bekadja (ECH Oran), Pr. Aït Ali (CHU Tizi Ouzou) et Pr. Grifi (CHU Annaba).

Un rendez-vous, «dernière génération», riche en enseignements avec une présence virtuelle des médias. Nous avons commencé par un tour d'horizon sur la situation de ces différents services durant le confinement. Pour Pr. Grifi du CHU Annaba «la situation était difficile pour tous les services d'hématologie. Nous avons continué à travailler normalement durant le confinement car nous

avons des malades difficiles. Pour votre information, nous recevions même des malades d'autres services qui avaient besoin de transfusion». A la question de savoir si le service était préparé pour le retour des malades, Pr Grifi est catégorique : «Nous n'avons pas cessé de travailler, les malades sont toujours présents avec un personnel soignant dépassé. Nous avons eu, d'ailleurs, deux patients atteints de Coronavirus qui sont décédés». Pour Pr. Bekadja de l'ECH Oran «Cette déferlante arrive dans un moment difficile. Je dois préciser que nous n'avons pas arrêté notre activité. Nous avons essayé de gérer avec différents

moyens. Par exemple, pour les patients qui ne nécessitaient pas une urgence, nous avons traité leur cas par Viber, alors que pour les cas délicats, nous les avons reçus à l'hôpital». Pr. Aït Ali (CHU Tizi Ouzou), lui, affirme que l'activité au niveau de son unité n'a pas changé pour les malades hospitalisés. «Par contre, pour les consultations de nouveaux patients, nous les avons suspendues. Et là, c'est difficile car il y a du monde. Nous nous sommes contentés de recevoir les anciens pour le renouvellement d'une ordonnance ou de traitement. Nous avons essayé de gérer comme nous avons pu». Il est donc clair que la déferlante n'in-

quiète pas les médecins, dans la mesure où ils ont continué à traiter leur patient, sauf que le nombre a diminué, Covid-19 oblige. Et justement, c'est cette pandémie qui inquiète lorsqu'on sait que deux patients sont décédés à Annaba pour cause de Coronavirus. Les professeurs étaient unanimes à dire que les patients LLC doivent faire très attention car en cas de contamination, «ce serait la mort assurée» eux qui ont une faible immunité. Et justement, en cas de contamination, les patients doivent cesser leur traitement (chimio...), traiter la Covid-19 en espérant une guérison.

A la question de savoir si ces différents services étaient prêts à accueillir les nouveaux malades, Pr Grifi affirme que des mesures ont déjà été mises en place au niveau de son unité. En fait, ce sont les mesures classiques, à savoir distanciation sociale, gel, port de bavette ou masque, mais aussi décaler les rendez-vous au niveau de la consultation, afin qu'il n'y ait pas une grande affluence. C'est l'avis des professeurs qui ont eu à intervenir lors de cette visioconférence.

Sofiane Gassouma

Promenade des Sablettes : une plage artificielle sera ouverte la saison estivale prochaine



Le wali d'Alger, Youcef Cherfa a annoncé mardi à Alger qu'une plage artificielle et de multiples structures et espaces de divertissement et de loisirs, seront ouverts au niveau de la promenade «des Sablettes» (Alger), une fois annoncée l'ouverture de la saison estivale pour l'année 2020. (Photo > D. R.)

Illizi : la Glaréole à collier observée pour la première fois dans le Tassili N'ajjer



La Glaréole à collier a été observée pour la première fois dans la région du Tassili N'ajjer, lors d'une récente sortie d'observation des oiseaux migrateurs par une équipe d'ornithologues de la Conservation des forêts de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris mardi auprès de cette institution.

(Photo > D.R)

ARENA

Stream System annonce le lancement officiel de la plateforme de divertissement ARENA

La plateforme ARENA est dorénavant accessible en Algérie et dans tous les pays où les Smart TV Stream sont commercialisés à partir du 17/06/2020.

ARENA est une plateforme de divertissement qui permet aux utilisateurs d'optimiser l'utilisation de leur Smart TV en leur donnant accès aux différentes plateformes de streaming, VOD, films et séries ainsi que l'IPTV, en plus d'une multitude d'applications disponibles sur le store ou téléchargeables sur le web. Les utilisateurs qui possèdent une Smart TV Stream sous le système d'exploitation Android 6.0 peuvent désormais télécharger la plateforme sur le site web Stream System en suivant les étapes suivantes :

- Accédez au site <http://www.stream-system.com/>,
- Cliquez sur la rubrique mise à jour,
- Choisissez le modèle de votre Smart TV,
- Téléchargez le software en fichier compressé, le décompresser et l'enregistrer sur une clé USB (formatée FAT32),
- Débrancher l'alimentation de votre téléviseur, connecter la clé USB et rebrancher l'alimentation du téléviseur,



- Installation automatique de la mise à jour,
- Retirez la clé USB à la fin de l'installation,
- Allumez votre Smart TV,
- Configurez votre Smart TV,
- ARENA plateforme est prête à être utilisée.

Par ailleurs, la plateforme sera intégrée à toute la nouvelle gamme des Smart TV Stream série 20, bientôt disponible sur le marché.

En plus d'être 100% sécurisée, ARENA

plateforme est gratuite, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'investissement initial, mensuel ou annuel, il suffit juste à l'utilisateur de la télécharger et de commencer à l'utiliser de façon simple et pratique. BOMARE COMPANY confirme encore une fois son statut d'entreprise innovante qui s'engage à répondre aux attentes de ses clients en leur proposant des «solutions Smart» adaptées à leurs besoins.

C.P

INFOS EXPRESS

Relizane

De nombreux projets de développement visant à fixer les populations locales

Un important programme englobant la réalisation de plusieurs projets, visant la fixation des populations dans leurs régions d'origine, et leur incitation au retour au travail de la terre. Ainsi, et pour remédier à cette situation, les autorités de la wilaya ont lancé ces projets au niveau des localités en zones montagneuses situées au Sud de la wilaya de Relizane qui sont actuellement le théâtre de la réalisation de nombreux projets de développement, visant à fixer les populations locales après avoir quitté leurs terres à cause, notamment, des conditions sécuritaires ayant sévi durant la «Décennie noire». Ces projets, ayant fait récemment l'objet de plusieurs visites de travail des walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya consiste notamment en l'aménagement et la réalisation des réseaux routiers pour relier les différents hameaux à leurs communes à la faveur d'importantes enveloppes financières allouées dans ce sens afin de relier une quarantaine de hameaux relevant des hauteurs de Souk El Had, Had Echekala, Ramka et autres localités enclavées au tissu urbain de la wilaya. Selon les explications fournies, il est attendu, durant l'année en cours, la réhabilitation d'un réseau important de routes, reliant des dizaines de zones d'habitation. L'on signale aussi, à l'occasion, que ces communes montagneuses ont bénéficié d'une dotation conséquente à l'effet d'achever les programmes en cours de réalisation, au titre du programme complémentaire destiné à la wilaya, réservé à la réhabilitation du réseau électrique dégradé, au raccordement aux réseaux d'AEP et du gaz de ville et la vulgarisation des programmes d'habitat, le logement rural notamment. Au cours de ces sorties répétées au niveau des contrées précitées, plusieurs chantiers relatifs aux logements ruraux, dont plusieurs ont été réceptionnés et prêts à accueillir leurs bénéficiaires, dans l'attente du parachèvement des travaux des réseaux divers pour lesquels une enveloppe conséquente a été mobilisée. D'autres projets pour la réalisation de logements publics locatifs, de bibliothèques, de stades de proximité et de structures de services ont été destinés à ces communes, dont la population a montré sa disposition à accueillir davantage de projets agricoles relatifs à l'élevage animalier et l'apiculture, notamment.

N.Malik

Iran

L'Iran publie le portrait de l'espion iranien impliqué dans l'assassinat du Général Qassem Soleimani

L'Autorité judiciaire iranienne a publié pour la première fois le portrait de l'espion iranien Mahmoud Moussavi Majd, qui a transmis à la CIA et au Mossad les déplacements du chef de la force al-Qods des Gardiens de la révolution, le Général martyr Qassem Soleimani.

«Il était un espion de la CIA et du Mossad qui indiquait les déplacements et les lieux où se trouvait à des moments différents le Général martyr Qassem Soleimani, en contrepartie d'une somme d'argent», a affirmé le porte-parole de l'Autorité judiciaire iranienne, Gholam Hossein Esmaili. Il a précisé que c'est pour cette raison qu'il a été condamné à mort et qu'il n'est pas impliqué dans son assassinat, comme l'avaient colporté de nombreux médias internautes sur les réseaux sociaux. Mahmoud Moussavi Majd n'était pas impliqué directement dans l'opération qui a éliminé le Général Soleimani, assure le responsable. D'autant qu'il a été arrêté le 10 octobre 2018, c'est-à-dire bien avant l'assassinat du Général Soleimani. Les réseaux sociaux avaient aussi posté des photos d'un jeune combattant iranien au côté de ce dernier, comme quoi il s'agirait de Majd, mais elles se sont avérées des Fakes. Mahmoud Moussavi Majd a été condamné à la peine capitale en août 2019. En février 2020, il a été rejugé en appel par la Cour suprême iranienne qui a confirmé la sentence. Le Général Qassem Soleimani a été tué le 3 janvier dans des frappes menées par des drones américains aux abords de l'aéroport international de Bagdad, en Irak.

Sur un autre plan, Riyad contre les sanctions anti-Iran ?

L'ambassade d'Arabie saoudite à Washington a averti que toute modification du Plan global d'action conjoint (PGAC) mettrait en danger la région du Moyen-Orient dans son ensemble, a écrit Arab News. L'ambassade a déclaré que le compte Twitter de ArabiaNow a été piraté et que les pirates s'en étaient servis pour publier de fausses informations au nom du



■ Obsèques du Général Qassem Soleimani à Téhéran.

(Photo : D.R.)

royaume. «Nous tenons à préciser que le compte n'est pas géré par l'ambassade», a tweeté Saud Kabli, directeur du bureau des médias de l'ambassade saoudienne, qui a souligné que le compte était inactif depuis janvier 2018. La société américaine Qorvis Communications, qui gère ArabiaNow, un site d'actualités et d'informations, a confirmé que le compte avait été piraté et «plusieurs faux tweets» ont été publiés. La société a depuis supprimé les tweets. L'incident, ainsi que plusieurs demandes de journalistes américains pour une déclaration sur la position de Riyad sur les élections américaines de 2020, ont incité l'ambassade saoudienne à publier un communiqué affirmant la

relation « sans précédent » entre le Royaume et le président américain Donald Trump, la qualifiant de «chaleureuse et personnelle». Cependant, l'ambassade saoudienne a averti que tout changement dans le PGAC, l'accord conclu en 2015 entre l'Iran et les puissances internationales sur son programme nucléaire, pourrait compromettre les intérêts de l'Arabie saoudite et des États-Unis. «Le soutien financier de l'Arabie saoudite à la campagne de Trump lors des élections de 2020 n'est pas confirmé. L'analyse et les décisions du président Trump sur l'évolution de la situation au Moyen-Orient sont pleinement conformes avec la position de Riyad. Tout changement dans ce do-

maine, en particulier en ce qui concerne le PGAC, qui augmenterait la capacité nucléaire de l'Iran et réduirait les sanctions, mettrait en péril les intérêts de Riyad et de Washington. Il est évident que chaque pays a le droit de garantir ses intérêts par tous les moyens nécessaires, peut-on lire dans le communiqué de l'ambassade. Ce communiqué intervient un jour après que le Comité d'étude républicain au Congrès a proposé d'imposer un nouveau paquet de sanctions à l'Iran, selon Arab News. Un plan de 111 pages a fourni des dizaines de recommandations pour la poursuite des sanctions contre l'Iran et pour faire pression sur Téhéran.

Mohamed El Ouahed

L'Espagne appelée à assumer ses responsabilités envers l'ONU et le peuple sahraoui

«Plusieurs organisations, des intellectuels et des personnalités espagnols ont adressé une pétition au chef du gouvernement, Pedro Sanchez, exigeant de l'Etat espagnol d'assumer ses responsabilités historiques et juridiques envers le peuple sahraoui. «Nous, citoyens, membres de la société civile, par le biais de l'Association des droits de l'Homme d'Espagne, ainsi que les organisations, personnalités, intellectuels et professionnels qui adhèrent à ce document, demandons à l'Espagne, en tant que puissance administrante, d'assumer ses responsabilités au Sahara occidental occupé, assumer la protection des habitants, de ses ressources naturelles et de sa promotion, jusqu'à sa décolonisation par le référendum d'autodétermination correspondant». Ils ont également réclamé «la restitution immédiate de la nationalité espagnole à tous les Sahraouis enregistrés en 1974, à leurs descendants et à tous ceux qui peuvent démontrer leur droit de conserver ou d'obtenir la nationalité espagnole». Les signataires ont rappelé dans le texte qu'«à 115 km des îles Canaries, elle perdure depuis l'invasion militaire marocaine (30/10/1975) et la signature des accords de Madrid (14/11/1975), une catastrophe humanitaire qui fait des milliers de morts, des

certains de disparus, torturés et emprisonnés». «L'Espagne, en 1975, a manqué à ses responsabilités envers les Nations unies et le peuple sahraoui, violant délibérément les buts et principes de la Charte des Nations unies», ont-ils dénoncé, indiquant qu'«après trente-cinq ans, aucun Etat membre de la communauté internationale n'a reconnu la légitimité du territoire non-autonome du Sahara occidental en tant que territoire marocain». «Au contraire, un grand nombre d'Etats ont reconnu l'Etat de la RASD et ont établi des relations diplomatiques officielles avec son gouvernement, représenté par le Front Polisario», se sont-ils félicités. «La population sahraouie nous donne une leçon de dignité, de patience, de courage et d'esprit de sacrifice, nous montrant que tout a une limite, et que les tristement célèbres Accords de Madrid n'étaient qu'un instrument illégal, dont la non-dénonciation a conduit à une déstabilisation de toute la région, où les arrestations arbitraires, la torture, les enlèvements, les disparitions, les meurtres et le pillage de leurs moyens de subsistance ont été et sont le triste héritage de ces accords», ont ajouté les signataires.

R.I

Grande crise du chômage en perspective en France

Les grandes marques françaises risquent une faillite inévitable

Le dispositif de chômage partiel aura retardé, mais pas évité, l'explosion des chiffres du chômage. Selon la dernière note de conjoncture de la Banque de France, le taux de chômage devrait grimper à 11,5% en 2021. «Le taux de chômage en France pourrait connaître un pic supérieur à 11,5 % mi-2021. Il diminuerait progressivement en dessous de 10 % fin 2022», ont averti les auteurs de la dernière note mensuelle de conjoncture que publie la Banque de France. Expliquant que les entreprises doivent faire face à une dégradation brutale de leur activité et de leurs comptes, ils précisent que leur taux de marge et leur taux d'épargne pourraient subir en 2020 le plus fort recul enregistré depuis plus de quarante ans. Cette situation serait la principale cause de la réduction importante de l'emploi qui va connaître la France cette année ainsi que dans les années à venir, et qui marquera également un record. En effet, au plus fort de l'impact rétroactif de la crise financière de 2008/2009, la France n'avait atteint en 2015 qu'un taux de chômage de 10,4%. Or, malgré le très coûteux dispositif de chômage partiel mis en place en mars par le gouvernement, la saignée du marché du travail a déjà commencé. Selon les premières estimations publiées par l'Insee, l'emploi salarié dans le secteur marchand a reculé de 2,3% fin mars par rapport à fin décembre 2019, soit une réduction de 453.800 postes, dont plus de 290.000 dans l'intérim. Au quatrième trimestre 2020, le niveau de l'emploi serait inférieur de presque 1 million au niveau atteint fin 2019. En mai, le nombre de personnes indemnisées au titre du chômage devrait atteindre 7 millions, soit environ 23% de la population active, précise-t-on. Emmanuel Macron avait assuré, mi-mars, qu'aucune entreprise ne serait livrée au risque de faillite, mais la réalité est toute autre. La marque de chaussures André, 600 salariés, enseigne plus que centenaire, rachetée un an et demi plus tôt par Spartoo, a été placée en redressement judiciaire le 1er avril. Le P-dg du site de vente en ligne,

Boris Saragaglia, a pointé une multiplication des crises : «Gilets jaunes», grèves «en pleine période de soldes en janvier» et épidémie de Covid-19. Depuis 2008, le marché a perdu 15% de sa valeur, selon l'Institut français de la mode (IFM), et c'est le moyen de gamme qui est le plus touché. Fin mai, le groupe Camaïeu fondé à Roubaix en 1984, employant près de 3.900 salariés en France sur près de 4.300 et à la tête d'un réseau de 634 magasins en France, a été placé en redressement judiciaire. Quelques jours plus tôt, c'était le cas de Naf Naf qui emploie 1.170 salariés. Et La Halle, qui pèse 847 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et emploie près de 5.400 personnes, vient de rejoindre la procédure. Céline Choain, spécialiste du secteur mode et distribution au sein du cabinet Kea & Partners citée par la presse explique que le confinement et les fermetures administratives ont avant tout frappé les enseignes où l'activité repose essentiellement sur le réseau physique (80 à 95% du CA). Pour les enseignes de distribution du secteur de l'habillement (prêt-à-porter et chaussures) les plus durement touchées par la perte d'activité liée à la période de confinement, le risque de faillite est important. Mais le redressement judiciaire ne signifie pas nécessairement la mort de l'entreprise. La justice peut certes prononcer, au terme d'une période d'observation de 6 à 18 mois, une liquidation si le rétablissement de l'activité apparaît impossible, mais elle peut aussi décider un plan de redressement d'une durée maximale de 10 ans, ou une cession totale ou partielle de l'activité. Certaines des enseignes aujourd'hui en difficulté ont ainsi fait l'objet de marques d'intérêt. Naf Naf dispose de deux repreneurs intéressés, le groupe français Beaumanoir et le fabricant turc Sy International. Vivarte, maison-mère de La Halle, déclare aussi avoir reçu sept offres de reprise partielle pour La Halle. Mises bout à bout, elles ne porteraient toutefois à ce stade que sur 60% des salariés, faisant craindre une catastrophe sociale aux syndicats.

Oki Faouzi

contribution

Après l'épidémie du coronavirus

Nouvelles mutations mondiales 2020/2030 et urgence de réaliser la transition énergétique



Professeur des universités, expert international
D' Abderrahmane Mebtoul

-Premier axe, améliorer l'efficacité énergétique par une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur (environ un dixième du prix) occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales, dossier que j'ai dirigé avec le bureau d'études américain Ernest Young et avec les cadres du ministère de l'Énergie et de Sonatrach que j'ai présenté personnellement à la commission économique de l'APN en 2008, renvoyant à une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales. C'est la plus grande réserve pour l'Algérie, ce qui implique une révision des politiques de l'habitat, du transport et une sensibilisation de la population. L'on doit durant une période transitoire ne pas pénaliser les couches les plus défavorisées. A cet effet, une réflexion doit être engagée pour la création d'une chambre nationale de compensation, que toute subvention devra avoir l'aval du Parlement pour plus de transparence.

Une chambre devant réaliser un système de péréquation, tant interrégionale que socioprofessionnelle, afin d'encourager les secteurs structurants et tenant compte du revenu par couches sociales, impliquant une nouvelle politique salariale.

- Le deuxième axe ne devant pas être utopique, continuer à investir dans l'amont supposant pour attirer les investisseurs étrangers, étant dans un système concurrentiel mondial, la révision de la loi des hydrocarbures en 2019 étant une condition nécessaire et non suffisante comme en témoigne la perte des parts de marché notamment au niveau Europe et la baisse de la production en volume physique depuis 2007, (voir notre interview à Algérie Radio Internationale du 12 juin 2020) pour de nouvelles découvertes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant dé couvrir des milliers de gisements non rentables

- Le troisième axe, développer les énergies renouvelables combinant le

Après l'épidémie du coronavirus, la pire crise économique depuis 1928, partout dans le monde, la conjonction de l'instabilité des marchés des énergies fossiles et l'impératif de protection de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre imposent une révision des stratégies énergétiques.

thermique et le photovoltaïque avec pour objectif d'ici 2030, produire, 30 à 40% de ses besoins en électricité à partir des énergies renouvelables où selon des études de l'Université des Sciences et Technologies d'Alger (USTHB), le potentiel photovoltaïque de l'Algérie est estimé à près de 2,6 millions de térawattheures (TW/h) par an, soit 107 fois la consommation mondiale d'électricité et en énergie éolienne, l'Algérie bénéficie aussi d'un potentiel énergétique important, estimé à près de 12 000 térawatts/heure (TWh) par an. Cette même étude estime qu'avec un taux moyen de consommation de 260 m³/MWh, le potentiel algérien en énergies renouvelables serait équivalent à une réserve annuellement renouvelable de gaz naturel de l'ordre de 700 000 milliards de m³. Avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. Aussi, le défi algérien est-il d'avoir le budget et les technologies nécessaires pour, d'abord, financer la fabrication de panneaux solaires et, ensuite, subventionner, du moins en partie, leur installation à grande échelle. Car les panneaux solaires ne sont pas disponibles sur le marché, et quand bien même ils le seraient, il est quasi impossible pour un particulier d'assumer les charges d'une installation solaire. Le retard dans l'exploitation de l'énergie solaire est indéniable. Adopté en février 2011 par le Conseil des ministres, le programme national des énergies renouvelables algérien prévoit une introduction progressive des sources alternatives, notamment le solaire avec ses deux branches (thermique et photovoltaïque), dans la production d'électricité sur les 20 prochaines années. Dans cette perspective, la production d'électricité à partir des différentes sources d'énergies renouvelables dont l'Algérie compte développer serait de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, soit 40% de la production globale d'électricité. Sur les 22 000 MW programmés pour les deux prochaines décennies, l'Algérie ambitionne d'exporter 10 000 MW, alors que les 12 000 MW restants seraient destinés pour couvrir la demande nationale.

Une fois réalisé, ce programme permettra d'économiser près de 600 milliards de mètres cubes de gaz sur une période de 25 années. L'Algérie

a réceptionné en mi-juillet 2011 la première centrale électrique hybride. D'une capacité globale de 150 MW, dont 30 MW provenant du solaire, cette centrale a ainsi ouvert le chapitre des projets en cours ou en maturation pour le passage de l'Algérie à des sources d'énergies alternatives. Au moins, six centrales du même principe, mais dont la part du solaire serait de plus en plus importante, sont programmées juste pour les neuf prochaines années, ce qui permettra de lever progressivement la contribution des énergies renouvelables dans la satisfaction des besoins internes en électricité. Outre une nouvelle politique des prix, Sonatrach ne pouvant assurer, à elle seule, cet important investissement (environ 100 milliards de dollars entre 2020/2030), il y a lieu de mettre en place une industrie nationale dans le cadre d'un partenariat public-privé national/international, supposant d'importantes compétences. Celle-ci doit comprendre tous les éléments de la chaîne de valeur renouvelable, dont l'ingénierie, l'équipement et la construction afin d'accroître le rythme de mise en œuvre, des études sur la connexion de ces sites aux réseaux électriques.

- Le quatrième axe, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une demande d'électricité galopante, l'Institut de génie nucléaire, créé, devant former les ingénieurs et les techniciens en partenariat, qui seront chargés de faire fonctionner cette centrale.

Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent les 29 000 tonnes, de quoi faire fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1000 mégawatts chacune pour une durée de 60 ans, selon les données du ministère de l'Énergie. La ressource humaine étant la clef à l'instar de la production de toutes les formes d'énergie et afin d'éviter cet exode de cerveaux massif que connaît l'Algérie

- Le cinquième axe est l'option du pétrole/gaz de schiste horizon 2025 (3^e réservoir mondial selon des études internationales) introduite dans la nouvelle loi des hydrocarbures de 2013, dossier que j'ai l'honneur de diriger pour le compte du gouvernement et remis en janvier 2015.

En Algérie, devant éviter des positions tranchées pour ou contre, l'adhésion des populations locales par un dialogue productif est nécessaire car on ne saurait minimiser les

risques de pollution des nappes phréatiques au Sud du pays. L'Algérie étant un pays semi-aride, le problème de l'eau étant un enjeu stratégique au niveau méditerranéen et africain, doit être opéré un arbitrage pour la consommation d'eau douce des populations et celle utilisée pour cette production. Selon l'étude réalisée sous ma direction, les nouvelles techniques peu consommatrices d'eau et évitant l'injection de produits chimiques dans les puits devraient être mises au point opérationnelle horizon 2025 car actuellement avec la fracturation hydraulique classique, il faudrait environ un milliard de mètres cubes gazeux environ 1 million de mètres cubes d'eau douce, devant tenir compte de la durée courte vie des puits (cinq ans maximum) et devant perforer des centaines pour avoir un milliard de mètres cubes gazeux. Par ailleurs, avec les coûts de protection de l'environnement qui s'ajoute aux coûts traditionnels, avec le prix actuel du gaz sur le marché libre moins de 2 dollars le MBTU, cela n'est pas rentable, le seuil devant être entre 7/8 dollars le MBTU pour les zones du Sud.

- Le sixième axe, rentrant dans le cadre des résolutions de la COPE21 et de la COP22, est l'action climatique qui ne peut être conçue dans le cadre d'une nation, impliquera une large concertation avec notamment les pays du Maghreb et de l'Afrique. D'une manière générale, pour le Maghreb dont l'Algérie, les ressources hydriques sont vulnérables aux variations climatiques. L'eau et sa gestion sont des problèmes conditionnant son avenir, le volume maximal d'eau mobilisable étant déficitaire, selon Femise (réseau euro-méditerranéen sur la région MENA). Dans la région du Maghreb, les effets négatifs toucheront la production de légumes dont les rendements diminueraient de 10 à 30% et une baisse du blé à près de 40%. Ainsi, le changement climatique pourrait entraîner une véritable crise migratoire, l'or bleu, enjeu du XXI^e siècle qui non résolu pouvant provoquer des guerres planétaires.

Les conclusions du rapport du GIEC publié en janvier 2015 et du rapport de Rachel Kyte, vice-présidente de la Banque mondiale chargée du développement durable, montre une intensification de plus en plus visible partout dans le monde d'événements climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, pluies diluviennes, inondations, ouragans, typhons...), lourdes pertes humaines (2 millions et demi de personnes sur les 30 dernières années), multiplication du nombre de réfugiés climatiques (plus de 20 millions selon le Conseil norvégien pour les réfugiés) et des coûts financiers liés à ces catastrophes naturelles en forte augmentation (200 milliards par an au cours de la dernière décennie, soit 4 fois plus que dans les années 1980.

(A suivre)
A. M.

Mots fléchés

Texte royal Premier homme		Forêt du Brésil Mesure de temps		Petites tiges		Fit place nette Pas libre		Ce sont des insulaires
				Cuit au four Pour une jupe courte				
Peu accueillant Dans la gamme								
		Métal de comptoir Tissu pour la mariée				Réponse à une attaque		
Blondi	Calvitie famil- ière Pas rassuré							
				Arbre à pommes dures Baguette ou flûte				
Ride sur le front Appellera de loin				Tonus Fleuve européen				
						Qui manque d'eau		Côté d'un lever
Groupe d'États Unis Docteur abrégé			Monte le pavillon Qui est à moi					
		Beaux per- sans						
Mouvement pour bondir					Celui-ci			

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I. Fournisseurs de bois noir. II. Glanée çà et là. III. C'est le désert chez lui. IV. Vieux moi. S'écarta du droit chemin. V. Matériau d'écorce. VI. Relatif à certains huitres. VII. Cité sur-Tille. Symbole de l'astate. Pour faire la jonction. VIII. Tireur longue distance. IX. Y alla franchement. Saint pour des corsaires. X. Perdre de sa fraîcheur. XI. Avant la date. Cru s'il est tartare. XII. Réduite en petits morceaux. Qui m'appartient.

VERTICALEMENT

1. Langue des Highlands. Prendre de la graine. 2. Bassets anglais. Hôpital au grand air. 3. Arriver à échéance. Permet de passer d'un milieu à l'autre. 4. Le premier des marins. Mouvement plein d'ardeur. Direction sur la boussole. 5. Caractère de ce qui est indu. 6. Distendue. Agrément d'un ornement. 7. Crier sous les cors. Qui est difficile à contester. Le matin sur l'horloge. 8. Assemblée en France. Attelage sibérien.

Mot mystère

- | | | |
|----------|------------|-----------|
| ADOPTION | IMPETIGO | PNEUMONIE |
| AINE | LAYETTE | PUINEE |
| ALLAITER | LECON | PUPILLE |
| DENT | LOUPIOT | REJETON |
| DIABLE | LUDOTHEQUE | RUBEOLE |
| ECOLIER | MOLAIRE | SEIN |
| ECZEMA | MOLE | SOMMEIL |
| EDUQUER | NACELLE | TARDILLON |
| EMBRYON | NEONATAL | TERRIBLE |
| ENFANCE | NOEL | TETINE |
| ENFANT | NURSERY | UNIQUE |
| EPINGLE | ONDOYER | UTERUS |
| ESPIEGLE | ORPHELIN | |
| FILLE | OURS | |
| FORMER | PAPA | |
| GENOUX | PARRAIN | |
| GRONDER | PERE | |
| HISTOIRE | PETIT | |
| HOCHET | PIPI | |

N	O	Y	R	B	M	E	L	O	E	B	U	R	G	T	E
A	P	H	I	S	T	O	I	R	E	C	E	R	E	N	U
M	E	S	P	I	E	G	L	E	R	T	O	H	L	E	Q
E	T	L	X	U	O	N	E	G	I	N	C	L	L	D	I
Z	I	L	B	S	E	I	N	A	D	O	P	T	I	O	N
C	T	N	A	I	N	I	L	E	H	P	R	O	P	E	U
E	E	S	O	T	R	L	R	O	R	O	E	U	U	R	R
C	N	U	U	M	A	R	L	G	E	T	J	R	P	E	S
N	I	R	S	Y	U	N	E	I	Y	A	E	S	A	U	E
A	T	E	E	O	A	E	O	T	O	R	T	E	P	Q	R
F	E	T	L	C	M	R	N	E	D	D	O	E	A	U	Y
N	T	U	E	L	O	M	E	P	N	I	N	N	R	D	G
E	E	L	G	N	I	P	E	M	O	L	A	I	R	E	E
R	L	E	C	O	N	F	E	I	R	L	O	U	A	N	L
E	U	Q	E	H	T	O	D	U	L	O	U	P	I	O	T
P	I	P	I	D	I	A	B	L	E	N	F	A	N	T	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Le monde est un beau livre, mais il sert peu à qui ne le sait.....»

Est-ce le mot :

A : Penser ? B : Passionner ? C : Lire ?

(Proverbe Victor Hugo)

Solutions du numéro 598

Mots fléchés

Horizontalement :

I - A - F - T - ANIMER - ER - CREMIERE - MAI - PAN - N - SCINDEE - TP - ARDUS - ACNE - RTT - GRUE - PA - E - TV - SINON - VIENT - CRU - TEL - MELE.

Verticalement :

A - M - T - G - V - INCA - PARTIT - IRIS - CUVÉE - AME - CANE - NL - EMPIRE - ST - FRIAND - PI - M - ENDURANCE - TER - EST - ORL - RENE - TENUE.

Mots croisés

Horizontalement :

DETEINTE - EPAGNEUL - BOIRE - RU - IRISANT - ANAS - RE - ST - EVASE - SECRET - R - ISO - ROSI - S - NATION - TETIERE - ETES - EUE - RARES - RH.

Verticalement :

DEB - ASSISTER - EPOINTES - ETA - TAIRA - CONTER - EGRISER - AISE - INES - VERTE - S - NE - ARATOIRE - TURNES - SOEUR - ELUT - ERIN - EH.

Le mot manquant

« L'ambition est comme un torrent et ne regarde pas derrière soi ».

(Poverbe Ben Jonson)

Mot mystère

NAVET

Programme



- 11.55 L'affiche du jour
- 12.00 Journal
- 13.35 Petits plats en équilibre
- 13.55 Une promesse au nom de notre amitié
- 15.35 JK Rowling
- 16.00 Quatre mariages pour une lune de miel
- 18.30 The Wall : Face au mur
- 19.00 Journal
- 19.20 Demain nous appartient
- 20.45 Esprits criminels
- 21.05 Taxi
- 22.20 Esprits criminels



- 11.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.55 Météo
- 13.55 Ça commence aujourd'hui
- 13.00 Journal
- 15.05 Je t'aime, etc.
- 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17.00 Tout le monde a son mot à dire
- 18.15 N'oubliez pas les paroles
- 19.55 Parents mode d'emploi
- 22.50 Complément d'enquête
- 22.30 Mystère au Louvre



- 12.40 Météo
- 12.45 Le journal
- 13.15 Scènes de ménages
- 13.50 Désespérément romantique
- 15.20 La guerre des cookies
- 16.50 L'arbre des anges
- 17.30 Les reines du shopping
- 18.40 Chasseurs d'appart'
- 18.45 Le journal
- 19.25 Scènes de ménages
- 21.00 This Is Us
- 22.00 This Is Us
- 23.00 This Is Us



- 06.00 Ludo
- 06.30 Boule et Bill
- 06.42 Boule et Bill
- 07.09 Oggy et les cafards
- 06.25 Titeuf
- 07.20 Anatole Latuile
- 08.10 Goûtez voir
- 08.26 Les lapins crétiens : invasion
- 08.20 Pyjamasques
- 09.15 Les gens des Hauts
- 10.00 9H50 le matin
- 11.15 Midi en France

- 12.50 Rex
- 13.15 Rex
- 13.35 Rex
- 14.00 Rex
- 15.10 Des chiffres et des lettres
- 17.30 Slam
- 18.10 Questions pour un champion
- 20.25 Plus belle la vie
- 20.55 Ma maison de A à Z
- 21.25 Le mur de l'Atlantique
- 23.30 Les espions du général



- 12.55 La villa des coeurs brisés
- 17.00 La villa des coeurs brisés
- 18.00 La villa des coeurs brisés
- 19.00 La villa des coeurs brisés
- 20.00 Pep's
- 21.00 Joséphine, ange gardien
- 22.50 Joséphine, ange gardien



- 16.10 Bones
- 17.55 Un dîner presque parfait
- 18.50 Les princes et les princesses de l'amour
- 19.50 Les princes et les princesses de l'amour
- 21.00 Enquêtes criminelles
- 23.00 Enquêtes criminelles



- 13.35 L'ascension
- 15.15 Jamel Comedy Kids
- 16.10 Raid dingue
- 18.50 L'info du vrai
- 19.35 L'info du vrai 20h l'événement
- 21.05 Monsieur & madame Adelman
- 23.00 Dalida



- 18.39 Arbitrage
- 20.22 Musique et cinéma : l'accord parfait
- 20.50 Fleuve noir
- 22.40 Sicario



- 13.05 Entrée libre
- 12.40 Le magazine de la santé
- 14.40 Allô, docteurs !
- 15.40 Petits princes
- 16.35 Grande barrière



- 13.35 Out of Africa
- 18.05 Douces France(s)
- 20.05 28 minutes
- 20.55 Ma vie avec Libérace
- 22.50 Rudolf Nouréev



- 13.25 Friends
- 14.05 Julie Lescaut
- 15.55 Julie Lescaut
- 17.40 Hercule Poirot
- 18.35 L'avant Quotidien
- 18.50 Quotidien
- 21.00 Nora Hamzawi
- 22.30 90' Enquêtes



- 12.00 Watts
- 16.50 Coupe du monde 2017/2018
- 21.00 Jeux olympiques : Home of the Olympics
- 21.30 Jeux olympiques : Home of the Olympics
- 22.00 Adria Tour 2020
- 22.45 Haugesund - SK Brann



- 12.40 William à midi !
- 13.45 Inspecteur Barnaby
- 15.30 Inspecteur Barnaby
- 17.45 C'est que de la télé !
- 19.15 TPMP : première partie !
- 20.10 Touche pas à mon poste !
- 21.00 La soirée de l'info
- 23.00 Flagrant délit



- 11.55 Zouzous
- 14.40 Garfield & Cie
- 15.15 Zip Zip
- 16.30 Minikeums
- 18.50 Le Dakar
- 20.55 Le retour du Grand Blond
- 22.30 Le grand blond avec une chaussure noire



- 13.30 Piège de cristal
- 15.37 58 minutes pour vivre
- 17.05 Le dernier gang
- 19.05 600 kilos d'or pur
- 20.50 Kin : le commencement
- 22.40 Le sixième sens

Sélection



Ciné Frisson - 13.30 Piège de cristal

Film d'action de John McTiernan

→ Un commando surarmé investit une tour de verre, dont les coffres recèlent 600 millions de dollars. Les communications sont coupées et le personnel pris en otage. En coulisses, un policier, qui n'était pas prévu au programme, est le seul libre d'agir.

Ciné Premier - 20.50 Fleuve noir

Film policier de Erick Zonca

→ Dany Arnault n'est pas rentré de l'école. Le commandant François Visconti, alerté par la mère de Dany, n'est pas inquiet : les adolescents fuguent souvent.



Ciné Frisson - 20.50 Kin : le commencement

Film de science-fiction de Josh Baker

→ Un adolescent, qui a découvert une arme mystérieuse, tente d'échapper, avec son frère, à des criminels, au FBI et aux propriétaires du précieux objet. Eli, un adolescent de Detroit, est élevé à la dure par son père adoptif. Un jour, il erre dans une usine désaffectée où il découvre une arme surpuissante, qui ne semble pas avoir été fabriquée par des êtres humains.



CHRONIK

par Herbé

DÉJÀ VU

L'idée de base du film «London Boulevard» reprend la trame de «Cavale sans Issue» avec Jean-Claude Vandamme ou nombre d'autres films dont j'ai oublié le nom où l'homme d'entretien engagé par une jolie jeune femme est plus calé dans les arts martiaux et les combats que dans l'entretien de la maison et tombe amoureux de sa patronne. Tout n'est quand même pas à jeter dans ce film : la description du milieu londonien des gangsters et quelques seconds rôles sympa font qu'on regarde le film sans déplaisir et sans s'ennuyer mais on aurait aimé une histoire plus développée entre les personnages joués par Keira Knightley et Colin Farrell et surtout un peu plus de rythme. Pour finir par un peu d'humour (dans un monde de brutes), sur l'affiche du film, il y a une accroche qui m'a fait beaucoup rire... Il est écrit «par le scénariste des Infiltrés». Or, quand on sait que «Les Infiltrés» est le remake américain du film «Infernal Affairs» et que le remake n'arrive pas à la cheville du film qu'il copie et que toutes les bonnes idées du scénario du film «Les Infiltrés» sont déjà dans «Infernal Affairs». J'aurai personnellement écrit sur l'affiche de «London Boulevard» : par la personne qui a plagié maladroitement «Infernal Affairs» pour faire «les Infiltrés» et qui, en plus, a obtenu l'Oscar 2007 pour ce travail de plagiat. Ce film est une surprise, ouais, une surprise c'est le mot.

SITES ARCHÉOLOGIQUES CLASSÉS

MALIKA BENDOUA RENCONTRE LES RESPONSABLES

La ministre de la Culture Malika Bendouda a rencontré mardi à Alger les responsables des sites archéologiques classés sur la liste représentative du patrimoine mondial de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Organisée au palais de la culture Moufdi-Zakaria, cette réunion a connu la participation des responsables des sites de la Kalâa des Béni Hammad à Msila, des sites archéologiques de Djemila (Sétif), Timgad (Batna) et Tipasa, de la Vallée du M'zab (Ghardaïa). La directrice de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (Anss), Karima Sadki, représentant La Casbah d'Alger, le directeur du projet des parcs culturels algériens (Ppca), Salah Amokrane, représentant la parc culturel du Tassili N'Ajjer, et le directeur général de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc), Abdelkader Dahdouh, assurant la gestion et l'exploitation de plusieurs sites, ont également pris part à cette rencontre.

R. C.

PREMIER SALON VIRTUEL DE LA PHOTOGRAPHIE D'ANNABA

PLUS DE 500 PHOTOGRAPHES ATTENDUS

Plus de 500 photographes professionnels et amateurs devront participer au premier salon virtuel de la meilleure photographie prise durant le confinement à domicile imposé par la lutte contre l'épidémie du Covid-19, ont indiqué mardi, à Annaba les organisateurs de cette manifestation sur le réseau social Facebook. Organisée conjointement par la direction de la culture, la maison de la culture Mohamed-Boudiaf et l'association «Lumière de la Méditerranée», la manifestation, lancée le 2 juin dernier a attiré des photographes de toutes les régions du pays ainsi que de certains pays arabes qui ont participé avec des photos exceptionnelles, assure le coordinateur du salon, Ahmed Hamel. Cette manifestation «algéro-arabe» est une opportunité de rencontre et d'échange entre les jeunes photographes amateurs et «une initiative d'utilisation utile de l'espace virtuel» pour la promotion de l'art et de la culture, a assuré Hamel. Parallèlement au concours de la meilleure photo, l'initiative propose des ateliers virtuels d'initiation à la photographie et diffuse des conférences sur les techniques de la photographie outre l'organisation de galeries virtuelles, ont indiqué les organisateurs.

R. C.

«Cinephilia Society»

Fenêtre virtuelle pour les amoureux du 7^e art

→ Des jeunes de la wilaya de Djelfa ont vu dans le confinement décrété pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, une opportunité pour innover et améliorer leur quotidien, à travers la création d'un groupe sur facebook dédié aux amoureux du 7^e art.

L'idée de créer de la page «Cinephilia Society» (société d'amoureux du cinéma), dont les abonnés se comptent par milliers, «m'est venue durant le confinement sanitaire», a expliqué son créateur, Nassim Brahimi, un jeune cinéophile de Djelfa et fondateur d'un ciné-club dans la wilaya, dans un entretien avec l'APS. L'objectif premier est de mettre en place une plateforme virtuelle dans laquelle les abonnés du groupe peuvent engager des échanges sur le monde du cinéma et de la télévision, a-t-il expliqué.

«Nous travaillons pour que nos abonnés, qu'ils soient fans de cinéma ou juste des internautes intéressés par l'art et la culture, vivent une belle aventure virtuelle», a poursuivi Nassim Brahimi.

«Cinephilia Society» a réussi à élargir sa notoriété en un court laps de temps, car les abonnés trouvent en cette page un endroit



idone pour parler de cinéma, de films et de séries télévisées, mais aussi des comédiens et réalisateurs, dont ils admirent le travail.

La promotion de notre page se fait grâce aux moyens classiques exploités généralement sur les réseaux sociaux, comme le partage de vidéos et la publicité, a expliqué le jeune Nassim, ajoutant : «Nous sommes un groupe de fans de cinéma et nos abonnés nous assurent tout le soutien nécessaire pour aller de l'avant». L'intérêt du public pour notre page est notre plus grande satisfaction et l'encouragement qui nous pousse à évoluer et réussir, s'est félicité Nassim Brahimi, poursuivant vouloir apporter «à l'avenir un important développement pour ce groupe, de sorte qu'il dépasse les frontières des réseaux sociaux». Concernant ses

projets futurs, le jeune cinéophile compte créer «un site électronique et une revue de cinéma, qui serait un trait d'union entre le 7^e art et les amoureux du cinéma». «Nous souhaitons également créer un contenu propre au groupe, comme des courts métrages», a-t-il fait savoir.

Entretiens avec des invités de marque

En dépit de son récent lancement sur le réseau social, le groupe «Cinephilia Society» a vu le passage d'invités de marque et de renommée internationale du monde du cinéma et de la télévision. Le premier entretien réalisé par cette page a été avec le astrophysicien Nidhal Guseoum, pour un débat autour du film «2001: A Space Odyssey» (2001: l'Odyssée de l'espace) de Stanley Kubrick, un des cinéastes

majeurs du 20^e siècle. Le 2^e invité de marque du groupe fut le photographe américain David Molina, dont la langue anglaise n'a pas été une entrave pour les jeunes qui se sont entretenus avec lui avec brio sur divers sujets liés à cet art.

D'autres invités et non des moindres seront prochainement accueillis par la page, à savoir le comédien émirati Mansour El Fili et le comédien syrien Djamel Slimane.

A noter que la ministre de la Culture, Malika Bendouda, avait particulièrement loué la création de la page «Cinephilia Society», à travers un post sur son compte Twitter, dans lequel elle avait écrit : «Une culture cinématographique et une initiative exceptionnelle, je vous salue les jeunes, BRAVO».

R. C.

British Council

Lancement d'une bibliothèque numérique

Le British Council a mis en ligne mardi à Alger sa bibliothèque numérique qui donne accès gratuit aux adhérents algériens à de nombreux contenus culturels, éducatifs et scientifiques.

Le lancement de cette bibliothèque digitale, riche de milliers d'ouvrages, journaux, livres électroniques et enregistrements, entre autres, s'est déroulé lors d'une cérémonie au Palais de la culture Moufdi-Zakaria en présence de la ministre de la Culture, Malika Bendouda. Ce projet «traduit la profondeur des relations culturelles entre l'Algérie et le Royaume-Uni et confirme aussi la volonté de préserver dans toutes circonstances les liens d'échanges et de rapprochement» entre les deux peuples, a souligné la ministre lors de son allocution. Le lancement de cette plateforme numérique était «une occasion pour le renforcement des relations culturelles bilatérales» qui, a-t-elle dit, seront appuyées à l'avenir par d'autres projets de coopération.

Pour sa part, l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Barry Lowen, a déclaré que la mise



en ligne de cette bibliothèque est un «prélude» au développement du partenariat entre son pays et l'Algérie notamment dans le domaine de la culture qui, soutient-il, est une «base pour le développement de l'économie de la connaissance». Le directeur du British Council, Orlando Edwards, s'est félicité, quant à lui, de «l'intérêt de l'Algérie à faciliter les

échanges culturels entre les deux pays», tout en affirmant l'engagement de son centre à mettre à la disposition de ses membres algériens des «connaissances et des ressources» dans divers domaines. La bibliothèque numérique du British Council donne accès gratuit aux étudiants, chercheurs et passionnés de la culture anglaise, à des milliers de

documents numériques dans divers domaines notamment la culture, la science et l'éducation.

Des livres électroniques et audio, journaux, magazines, bandes dessinées, romans graphiques, spectacle de théâtre, web-séries ou encore des concerts de musique sont accessibles gratuitement via le site web :www.britishcouncil.dz En plus des livres académiques dans toutes les disciplines universitaires comme l'anthropologie, les beaux-arts, la littérature et l'économie, la bibliothèque offre aussi à ses membres la possibilité de pratiquer l'anglais et de s'initier à travers des formations à distance, à des applications et logiciels courants.

Fondé en 1934, le British Council, organisation publique financée par le gouvernement britannique et dédiée aux domaines de l'éducation et des relations culturelles, est présent dans plus de 100 pays notamment dans les domaines de l'art, de la culture et de la langue anglaise.

R. C.

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30, 12h00
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers

Alicante, 1445
Bruxelles, 09h00
Casablanca, 07h45
Djeddah, 1700
Lyon, 08h50
Marseille, 09h00, 12h45
Oujda, 8h00, 18h25
Paris Orly, 08h30
Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers

Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00
12 h 30
Paris, 13h00
Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Chlef vers

Marseille, 13h00

DÉPARTS

Tlemcen vers

Paris Orly, 08h45

DÉPARTS

Tamanrasset vers

Paris Orly, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES

Alger vers

Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h45
Ghardaïa, 07h00 18h30
Jijel, 08h10, 09h00
In Salah, 13h00
H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h 50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00



DÉPARTS

Rome vers

Alger, 13h40

Rimini vers

Alger, 11h00



DÉPARTS

Madrid vers

Alger, 13h00, 12h30, 13h00

Barcelone vers

Alger, 19h05

Alicante vers

Oran, 16h45



DÉPARTS

Caire vers

Alger, 15h30



DÉPARTS

Paris vers

Alger, 08h05, 1h55,

19h10

Paris vers

Annaba, 15h55, 16h50

Paris vers

Béjaïa, 12h55

Paris vers

Constantine, 16h35

Paris vers

Oran, 12h55

Bordeaux vers

Alger, 18h40

Marseille vers

Alger, 14h15

Marseille vers

Annaba, 10h30

Marseille vers

Batna, 13h00

Marseille vers

Béjaïa, 11h00

Marseille vers

Constantine, 10h30, 15h15

Marseille vers

Oran, 11h45, 15h40

Metz vers

Alger, 12h25, 15h30

Nice vers

Alger, 10h50

Nice vers

Constantine, 10h20

Lille vers

Alger, 12h30

Lyon vers

Alger, 13h00

Annaba vers

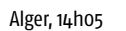
Béjaïa, 10h40

Constantine vers

Oran, 12h05

Sétif vers

12h15



DÉPARTS

London vers

Alger, 14h05



DÉPARTS

Casablanca vers

Alger, 11h40

Casablanca vers

Oran, 09h10



DÉPARTS

Oujda vers

Alger, 18h15, 18h35

Dubai vers

Alger, 03h05

Djeddah vers

Alger, 03h40

Djeddah vers

Oran, 01h45



DÉPARTS

Tunis vers

Alger, 10h20, 15h50,

18h20

Constantine, 17h35

Météo



Jeudi 18 juin :
27°C

➔ **Dans la journée :**
Très nuageux
max 27°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

➔ **Dans la nuit :**
Partiellement nuageux
18°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:28
Coucher du soleil : 20:15

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage gaz :

021.68.44.00

Dépannage électricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENTMV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Santé

Mangez 5 noix par jour : un super-aliment naturel aux mille et une vertus

➔ **Voici une multitude de bienfaits auxquels vous accédez si vous mangez 5 noix par jour, vous risquez d'être surpris(e). Hormis le fait qu'elles soient délicieuses, les noix regorgent de nutriments, antioxydants, fibres, protéines et bons gras. Ce sont des atouts dans l'assiette pour lutter contre le cancer, l'inflammation, pour gérer le diabète de type 2, et bien plus encore. Sans conteste, la noix fait parti de ces super-aliments naturels dont on aurait tort de se passer.**

Les noix favorise le transit

La noix est une véritable source de fibres, d'où leur intérêt contre la constipation. Les fibres alimentaires ne possèdent pas de valeur nutritionnelle apparente, mais elles tiennent un rôle essentiel dans le bon fonction-

nement du transit intestinal. Rappelons qu'il est recommandé de consommer 25 g de fibres par jour pour les femmes de 19 ans à 50 ans, et 38 g par jour pour les hommes du même groupe d'âge.

Les noix font baisser le mauvais cholestérol

Les noix sont riches en stérols végétaux qui aident à diminuer le taux de mauvais cholestérol dans le sang. Les stérols végétaux sont des substances naturelles présentes dans les parois cellulaires des plantes. Leur structure chimique, très proche du cholestérol, leur permet de baisser le taux de cholestérol dans le sang.

Les noix permettent donc d'augmenter le cholestérol HDL (appelé «bon» cholestérol) et diminuer le LDL (appelé «mauvais» cholestérol).

Recette du jour

CHOUX À LA CRÈME

INGRÉDIENTS

- 250 g de lait
 - 1 pincée de sel
 - 10 g de sucre semoule
 - 125 g de beurre
 - 140 g de farine
 - 4 œufs de 55 g (220 g)
- Préparation de la crème pâtissière**
- 1 l de lait
 - 1 gousse de vanille
 - 8 jaunes d'œuf
 - 200 g de sucre semoule
 - 80 g de poudre à crème ou 50 g de farine
 - 40 g de beurre
- Finition et présentation**
- 1 blanc d'œuf
 - 150 g de sucre glace

PRÉPARATION

Dans une casserole réunir, le lait, le sel, le sucre et le beurre coupé en petits morceaux. Porter à ébullition. Hors du feu ajouter la farine en pluie.

Horaires des prières

Jeudi 26 Chaoual 1441 :
18 juin 2020

Dhor12h50
Asser16h42
Maghreb20h14
Icha21h52

Vendredi 27 Chaoual 1441 :
19 juin 2020

Fedjr03h38



Bien mélanger puis dessécher la préparation sur le feu tout en continuant de mélanger. Dès que la pâte se détache des parois du récipient et forme une fine pellicule uniforme au fond de la casserole elle est prête. Transvaser la pâte dans la cuve du batteur. Ajouter les œufs un à un en attendant que chacun soit bien incorporé à la pâte avant d'ajouter le suivant. (Si la pâte semble trop ferme, ajouter un peu d'œuf.) Déposer la pâte à choux dans une poche à douille lisse.

Préchauffer le four à 180°C. Tapisser une plaque à pâtisserie d'une feuille de cuisson. Y coucher les choux. Aplatir légèrement la pointe avec une fourchette. Enfourner et cuire pendant 25 minutes. Les débarrasser sur une grille à pâtisserie et les laisser tiédir. Préparer la crème pâtissière. Remplir une poche à douille munie d'une douille lisse avec la crème patissière bien refroidie. Faire un petit trou dans le fond des petits choux et les remplir généreusement de crème. Les réserver au frais.

Dans un récipient déposer le blanc d'œuf fouetté légèrement. Y ajouter au fur et à mesure le sucre glace puis fouetté énergiquement jusqu'à obtention d'un glaçage épais. Tremper les choux dans le glaçage et laisser sécher sur une grille au frais. Servir.

en direct
CR Témouchent

Le président annonce sa démission

le match à suivre
ASM Oran

Le club a besoin d'au moins 30 millions de DA pour terminer la saison

football
FC Damac

L'entraîneur Zekri remplacé provisoirement par un Saoudien

Le football au cœur des défis

Le public d'aujourd'hui, plus éduqué et informé, et donc plus critique à l'égard de toute information, notamment en ce qui concerne l'information sportive et des journalistes.

L'information sportive s'est considérablement développée au grand bonheur de ceux qui sont branchés à tout ce qui secoue le sport. Analyses, commentaires, interviews, débats deviennent de plus en plus monnaie courante notamment, à la veille des élections d'une Fédération nationale sportive, comme c'est le cas en Algérie. La bataille du trône de Dely Ibrahim a commencé. Des candidats se préparent et mobiliseraient déjà leur armada pour asseoir une meilleure stratégie de communication. A l'ombre de ses préparatifs, Kheireddine Zetchi, le président de la Fédération algérienne de

football, finaliserait un texte qu'il soumettrait à l'assemblée générale. Il s'agirait de définir une limite de mandat au prochain élu, qui devrait limiter les mandats de présidence de la FAF à deux mandats de 4 ans. Mais - surtout - une autre proposition interdirait à une personne de plus de 70 ans d'espérer de tenter sa chance. Or, ces plans qui circulent déjà risqueraient de ne pas quitter Dely Ibrahim. En attendant, Mohamed Raouraoua, son prédécesseur, semble manifester un intérêt particulier à ces élections. Il souhaiterait récupérer le fauteuil. La proposition de Zetchi étant gelée par le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a « formellement interdit de procéder à la moindre modification dans leurs règlements intérieurs à l'approche des assemblées générales électives ». Ce qui pourrait être favorable, à Raouraoua (72 ans), lui qui avait cédé son fauteuil en 2017 pour Zetchi. Au moment où la FAF annonce avoir déposé, lundi, au MJS un document portant « Mesures envisagées pour la reprise du jeu », après avoir suspendu la compétition pour cause

de la pandémie du coronavirus. Le docteur Mohammed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus et président du Conseil national de l'Ordre des médecins, rappelle que dans ce monde d'information et de rumeurs, que le football n'est pas seulement le spectacle, mais également la préservation des vies humaines. Il estime à ce sujet « qu'il y a eu un déconfinement partiel, l'autorisation de rassemblements n'a pas encore été décrétée. Donc, je pense qu'il serait mieux d'annuler la saison sportive afin de préserver la santé de tout le monde. La situation sanitaire au pays est stable, mais pas encore maîtrisable ». Et d'ajouter « à partir du moment que les mosquées, les écoles, universités et salles des fêtes non pas été autorisées à ouvrir, je ne vois pas l'utilité de poursuivre la saison footballistique, avec tout ce que cela implique comme risque réel pour la santé d'autrui ». Les présidents de certains clubs, quant à eux, veulent et souhaitent revenir sur les terrains, l'essentiel de tenter le tout pour le tout afin de gagner des points quitte à jouer les gradins vides. Ce n'est pas l'avis des professionnels de la santé, en l'occurrence le docteur Berkani qui rappelait à cette occasion « il ne faut pas compliquer davantage la situation en relançant la compétition sportive. Le football est un sport de contact, donc le risque est partout : sur le banc, dans les vestiaires et dans l'enceinte sportive en général. Donc, je plaide pour un report ou carrément l'annulation de la saison, c'est la meilleure décision qu'on puisse prendre aujourd'hui ». Après l'enregistrement sonore, voilà qu'un autre dossier prend son ticket pour s'installer dans la suite des débats. Il s'agit de ce refus de la part du commissaire

aux comptes du MC Alger de certifier les comptes du bilan financier de l'exercice 2019, laissés par trois ex-présidents de ce club, en l'occurrence Ghrib, Sakhri et Kaci-Saïd. Chaque dossier est forcément un registre qui ébranle le football. Des pièces comptables administratives seraient vulcanisées. Et pourtant, il s'agit là d'un club souvent qualifié de référence au regard de la qualité de ses dirigeants qui s'exprimaient à diverses occasions en mettant en avant l'image du club. Il y aurait, et ce que regrettent grand nombre de supporters, « la surévaluation de certaines factures (équipements et hôtels) et même la surestimation des salaires de certains joueurs qui ne correspondent pas à leur valeur marchande ». Ce que rapporte notre confrère, illustre parfaitement les conséquences d'un manque de contrôle de la gestion des clubs et pourquoi, l'on se demande, cette absence de contrôle au moment où l'on évoquait avec force la mise en place de la DCGN. Pour protéger l'image de ce club Doyen, le commissaire aux comptes accorde six mois à la direction du club pour se présenter à lui avec des documents qui corrigeraient les anomalies en attendant dans quinze jours, pour savoir ce que diront les actionnaires convoqués en AG. Reste à savoir quelle serait la position officielle de Sonatrach face de pareils actes que l'on pourra assimiler à des malversations.

H. Hichem
A voir

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- RMC sport 2 : Rio Ave - Benfica Lisbonne à 20h

La Der
Le Bayern décroche son 30^e titre de champion, le premier à huis clos

Le Bayern Munich a remporté mardi le 30^e titre de champion d'Allemagne de son histoire, le 8^e consécutif, et surtout le premier titre majeur décerné dans le foot européen depuis la reprise post-coronavirus. Le « Rekordmeister », qui a terminé à dix après l'exclusion d'Alfonso Davies pour deux avertissements (79^e), s'est imposé à huis clos 1-0 à Brême grâce à un but de Robert Lewandowski (43^e). Munich compte désormais 10 points d'avance sur son dauphin Dortmund, qui ne peut plus le rejoindre, avec trois matches seulement à jouer dont un ce mercredi contre Mayence (20h30), pour la 32^e jour-

née. Le 4 juillet à Berlin, l'équipe tentera de conquérir un deuxième doublé national consécutif en finale de la Coupe d'Allemagne contre Leverkusen. Avant de se lancer une nouvelle fois en août à la conquête de la Ligue des champions, qui lui échappe depuis 2013. Si le champion est désormais connu, la Bundesliga n'a pas encore épuisé tout son suspense. Mönchengladbach (59 pts), vainqueur ce mardi 3-0 de Wolfsburg, a repris provisoirement à Leverkusen (57 pts) la quatrième place, synonyme de qualification pour la Ligue des champions 2020-2021. Dortmund (66 pts), est so-

lèvement accroché à sa deuxième place et d'ores et déjà qualifié pour la prochaine Ligue des champions. Le troisième est Leipzig (62 pts), toujours en course pour les 1/4 de finale de l'actuelle Ligue des champions, qui s'achèvera en août. En bas de tableau, le promu Paderborn, battu 1-0 par l'Union Berlin, n'aura pas survécu à sa première saison de Bundesliga et redescend l'an prochain en D2. L'Arminia Bielefeld, assuré de terminer dans les deux premiers de D2, retrouvera en revanche l'élite, onze ans après l'avoir quittée.

Publicité

